



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 15

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le système de consignation des contenants de boisson sera examinée le jeudi 11 octobre 2007.

M^{me} TAILLIEU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 206 — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} TAILLIEU, M. le *ministre* RONDEAU ainsi que MM. FAURSCHOU, MALOWAY, BOROTSIK et LAMOUREUX interviennent. M. MARTINDALE exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. EICHLER présente la proposition suivante :

Proposition n° 4 : Programme manitobain de gestion du drainage

Attendu :

que les producteurs agricoles et les propriétaires fonciers du Manitoba subissent sans cesse les conséquences des inondations et des niveaux d'eau élevés un peu partout dans la province et que le gouvernement provincial est responsable de l'entretien et de l'amélioration de l'infrastructure de drainage;

que jusqu'à présent, le gouvernement provincial n'a pas su développer un plan de gestion du drainage à long terme dans la province;

qu'en refileant la gestion du drainage aux districts de conservation, la province se déleste de ses responsabilités sur le dos des municipalités, tout en n'offrant aucun financement supplémentaire permettant de mettre en place un programme efficace;

qu'un bon programme de gestion du drainage au Manitoba empêcherait que de nouveaux dommages soient causés aux propriétés;

qu'avec un tel programme, le gouvernement s'engagerait à préserver les précieuses terres agricoles et à arrêter l'érosion du sol;

qu'un programme provincial de gestion du drainage favoriserait le succès et l'expansion des entreprises agricoles et des collectivités rurales;

que l'ex-ministre de la Gestion des ressources hydriques a déclaré dans le document intitulé « The Manitoba Water Strategy » que le but des politiques du Manitoba concernant le drainage de l'eau est d'accroître la viabilité économique de la communauté agricole de la province grâce à une infrastructure de drainage bien planifiée et qu'un programme provincial de gestion du drainage aiderait le gouvernement de la province à atteindre cet objectif;

que les Manitobaines et les Manitobains méritent un plan de protection viable pour l'avenir,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager d'élaborer un programme de gestion du drainage pour la province;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à envisager de faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il collabore à l'élaboration d'un programme de gestion du drainage efficace et durable pour le Manitoba.

Il s'élève un débat.

Il est convenu de supprimer les deuxième et troisième paragraphes de la proposition et de remplacer les deux derniers par ce qui suit :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer d'élaborer un programme de gestion du drainage pour la province;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à continuer de faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il collabore à l'élaboration d'un programme de gestion du drainage efficace et durable pour le Manitoba.

M. EICHLER, M^{me} la *ministre* MELNICK ainsi que MM. PEDERSEN, NEVAKSHONOFF, GRAYDON, MALOWAY, GERRARD et DEWAR interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels (éoliennes)/The Real Property Amendment Act (Wind Turbines)*;

(M. le ministre RONDEAU)

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur les biocarburants/The Biofuels Amendment Act.*

(M. le ministre RONDEAU)

Présentation et lecture de pétitions :

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à envisager l'établissement d'une zone de limitation de vitesse sur le tronçon de la route provinciale à grande circulation n^o 2 qui longe le village de Glenboro. (S. Hagyard, M. Hagyard, A. Wallis et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à agir et à envisager la construction d'une route à quatre voies qui contournerait le village de Forrest. (L. Hiebert, J. Burton, C. Meadows et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur la réglementation des alcools* à envisager de permettre aux propriétaires de Headingly Foods de vendre des boissons alcoolisées dans leur commerce, mesure qui appuierait les petites entreprises et contribuerait à la prospérité des collectivités rurales du Manitoba. (I. James, D. James, R. Cameron et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager d'appuyer le slogan « Le Manitoba, province accueillante » plutôt que « Vibrant d'énergie » et d'exhorter le premier ministre et son caucus NPD à rendre public le coût total lié à la création et à la promotion du nouveau slogan « Vibrant d'énergie ». (E. Crippen, C. Crippen, C. Crippen et autres)

M. le ministre RONDEAU dépose :

le rapport annuel de Manitoba vert — Solutions écologiques pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;

(Document parlementaire n^o 59)

le rapport annuel du ministère de la Science, de la Technologie, de l'Énergie et des Mines pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;

(Document parlementaire n^o 60)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Science, Technologie, Énergie et Mines.

(Document parlementaire n^o 61)

Jeudi 4 octobre 2007

M. le *ministre* CHOMIAK dépose le rapport annuel du ministère de la Justice et du Fonds des initiatives concernant l'administration de la justice pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

(Document parlementaire n° 62)

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose :

le rapport annuel du ministère des Services à la famille et du Logement pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;

(Document parlementaire n° 63)

le rapport annuel du Bureau des personnes handicapées pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;

(Document parlementaire n° 64)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Services à la famille et Logement.

(Document parlementaire n° 65)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. ALTEMEYER, M^{mes} DRIEDGER et BRICK ainsi que MM. CULLEN et SARAN font des déclarations de député.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 27 déposé le 25 septembre 2007. Ainsi, le vendredi 5 octobre, le budget du ministère du Travail et de l'Immigration sera examiné à l'Assemblée avant celui du ministère de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 27 déposé le 25 septembre 2007. Ainsi, le vendredi 5 octobre, le budget du ministère de la Science, de la Technologie, de l'Énergie et des Mines sera examiné dans la salle 255 avant celui du ministère des Finances.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 heures et convient de les poursuivre le vendredi le 5 octobre 2007 à 10 heures.

La séance est levée à 12 h 31, et l'Assemblée ajourne ses travaux à mardi, 10 heures.

Le président,

George Hickes